

Présentation du produit et contexte d'utilisation

Le parquet bois contrecollé sur support contreplaqué avec parement d'usure est un revêtement pour les sols intérieurs. Il est applicable dans le cas de travaux neufs ou de rénovations, pour un usage piétonnier à trafics modérés. Il est fabriqué à partir de matières naturelles renouvelables comme le chêne, s'il est prélevé dans des forêts à gestion durable, et de colles. Le revêtement peut s'appliquer sur des planchers chauffants ou rafraîchissants.

(Source Parquet-Marty)



(Source Chêne de l'est)

(Source Parqueterie Berrichonne)

Fabricant et type

Fabricants certifiés du label PEFC :

CHENE DE L'EST : Top 6

MARGARITELLI : Listone Corona, Listone Giordano

PANAGET : Carmen, Manon, Orfeo, Otello, Polka, Traviata

PARQUETERIE BERRICHONNE : Suite, Duplex

PARQUETS MARTY : Ambiance

Caractéristiques physiques

Composition (de l'intérieur vers l'extérieur)

Le revêtement de sol contrecollé, en chêne, à deux ou trois plis dispose :

- d'un parement noble en bois (face apparente): couche d'usure d'environ 5 mm d'épaisseur, en chêne (d'autres essences sont proposés, mais celles-ci n'ont pas de certifications prouvant qu'elles sont prélevées dans des forêts à gestion durable, spécialement pour les bois exotiques), collé sur le support contreplaqué avec de la colle de polyvinylacétate en dispersion aqueuse.

- d'une âme centrale (en panneau HDF, contreplaqué, bois massif latté ou panneau aggloméré): Support contreplaqué d'environ 6mm d'épaisseur, généralement en Bouleau, entre 2 et 5 plis avec collage phénolique

- et éventuellement d'un contre parement, souvent résineux, assurant si nécessaire la stabilité de la lame

Collage en plein du parquet avec de la colle polyuréthane à chaud.

(Source Parquet-Marty)

1 Parement ou couche d'usure

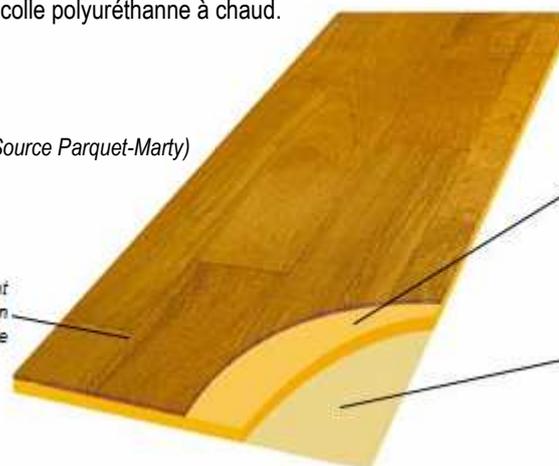
Toujours en bois dur dont les fibres sont orientées dans le sens de la longueur. Son épaisseur varie en fonction du produit. Elle pourra être poncée plusieurs fois.

2 Âme centrale

En panneau de particules haute densité, HDF et contreplaqué.

3 Contre parement

Assure au parquet une meilleure stabilité dimensionnelle et évite les déformations.



Caractéristiques fonctionnelles

Avis Solidité / Structure

Classement d'usage : 31 ou 33 selon le parquet
Épaisseur (EN 428) : 8 à 16mm
Épaisseur du parement : 2,5 à 6mm
Poids (EN 430) : 7 à 8,5 kg/m²

Avis Mise en œuvre

Respecter le DTU 51.2

Pose « collé en plein » avec de la colle polyuréthane à chaud.

Vérifiez attentivement le support sur lequel le parquet sera posé. Il doit être parfaitement plan, sain, propre et sec (3% maximum d'hygrométrie dans la masse et 2% pour un sol chauffant).

Pour le séchage de la chape, comptez au minimum 2 semaines par cm d'épaisseur et faites contrôler.

La température ambiante de la pièce doit être comprise entre 15 et 20°C. Maintenir une humidité ambiante entre 45 et 65%.

L'excès d'eau peut endommager le parquet.

Pour une pose en cuisine, une survitrification et un traitement des joints est à prévoir.

La longueur des lames est préférablement perpendiculaire à la façade éclairée.

Le bois est un matériau vivant et il est impératif de créer un jeu périphérique sur tout le pourtour de la pièce. Pour le calculer, on multiplie la largeur de la pièce en mètre par 1,5 mm avec un minimum de 8 mm.

Chaque pièce doit être indépendante des pièces attenantes : réalisez une coupure au niveau du seuil ou de la séparation entre pièces.

Chauffage par le sol :

La pose collée des parquets est possible mais l'épaisseur est limitée à 14 mm et le collage doit s'effectuer en plein avec une colle PU (mono ou bi composante).

La résistance thermique d'un revêtement de sol chauffant ne doit pas dépasser 0,15m².K/W (DTU 65.8):

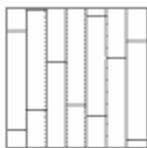
Le parquet ne peut être posé que si l'humidité de la chape atteint au maximum 2% dans le cas d'une chape ciment, et 0.2% dans le cas d'une chape anhydrite. Ce résultat est obtenu en principe si le sol a été mis en chauffe 3 semaines, et arrêté 48 heures avant la pose.

Règles à respecter :

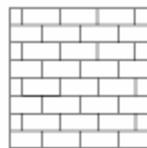
- Les planchers chauffants "basse température" doivent être conçus et installés de façon à ce que la température de surface des sols finis ne puisse dépasser 28°C.
- préchauffage est nécessaire: mise en route du chauffage 4 semaines avant la pose
- contrôle de l'humidité de la chape <2 %
- arrêt du chauffage lors de la pose
- remise en route lente et progressive au bout de 2-3 jours
- éviter de recouvrir le parquet par des tapis
- Les parquets en essence de hêtre sont interdits sur les sols chauffants ou réfrigérants.
- Le chauffage au sol électrique est déconseillé, ainsi que les chauffages au sol réversibles, car des transferts de vapeur sont susceptibles de conduire des phénomènes de condensation pouvant provoquer des reprises momentanées d'humidité et par conséquent une déformation du parquet.

Différents types de motifs

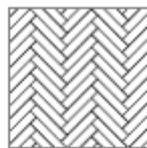
(Source Parquet-Marty)



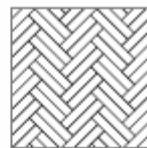
A l'anglaise



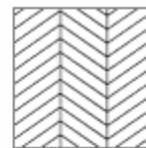
Coupe de pierres



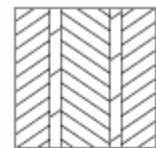
Bâtons rompus



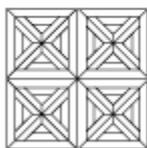
Bâtons rompus doubles



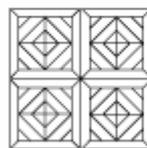
Point de Hongrie



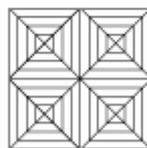
Fougères



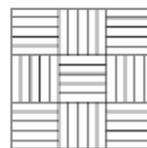
Renaissance



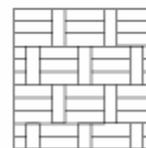
Bastide



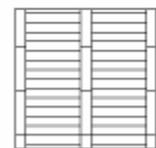
Diamant



Damier



Vannerie



Échelle

Avis Réglementation / Sécurité / Incendie / ERP

Résistance au feu : M3 ou M4 suivant les produits.

Conforme à la norme EN 13489

Confort et Energie

Thermique

Conductivité thermique (EN 12524) : $\lambda = 0,13$ à $0,15$ W/m.K (convient au chauffage par le sol)

Résistance thermique $\leq 0,15$ m².K/W suivant l'épaisseur du parquet.

Participe à l'équilibre hygrométrique des pièces.

Pas de sensation de paroi froide en marche pieds nus.

Acoustique

La pose collée évite une réverbération ambiante.

Réduction aux bruits de choc : entre 9 et 17 dB

Visuel

De nombreux aspects sont disponibles, on peut jouer sur :

- La dimensions des lames
- Les motifs et les décors
- la finition (teinté, verni, huilé, satiné, naturel, ...)

Olfactif

Le bois est un matériau odorant, de même que les produits de finitions et d'entretiens.

Approche financière

Investissement (tarifs donnés à titre indicatif)

Prix public 2007 du fournisseur *LUXCObois* suivant l'épaisseur et la finition du parquet:

Types de plancher		Dimensions	Tarif (€/m ²)
Les flottants chêne extra-larges	Parquet contrecollé chêne massif, huilé	15 x 180 mm	39.50€
Les flottants huilés, cirés, satinés	Parquet contrecollé chêne massif fumé, huilé	15 x 145 mm	73.40 € à 91.76 €
	Parquet contrecollé chêne massif, huilé castle 3 plis contrecollés	15 x 145 mm	61.89 € à 77.36 €
	Parquet contrecollé chêne massif, huilé, ciré blanc ou gris	15 x 145 mm	61.89 € à 77.36 €
Les flottants vieillis Antic	Parquet contrecollé chêne massif, huilé vieilli brun	15 x 145 mm	66.65 € à 83.31 €
	Parquet contrecollé chêne massif, vieilli cannelle	15 x 145 mm	70.16 € à 87.70 €
	Parquet contrecollé chêne massif, vieilli cérusé blanc	15 x 145 mm	68.17 € à 85.21 €
	Parquet contrecollé chêne massif, vieilli havanne ou moka	15 x 145 mm	70.16 € à 87.70 €

Mise en œuvre

Pose parquet chêne contrecollé ~ 25 €/m² HT

Collé sur ragréage.

Entretien

Aspiration et nettoyage avec produit d'entretien spécifique éventuellement métallisation selon trafic.

Caractéristiques environnementales

Origine des produits (naturelle, synthétique, recyclage)

bois :

- Chêne : prélevé dans des forêts à gestion durable comme les sylvicultures, les entreprises nommées dans le chapitre « Fabricant et type » ont le label « PEFC » et certains le label « FCS » délivré par le « CTBA » ou le « BVQI ».
- Bouleau (souvent utilisé pour le support contreplaqué) : bois à croissance rapide.

Colles :

- Collage en plein avec de la colle polyuréthane à chaud.
- Collage entre les plis du contreplaqué avec de la colle phénolique (450g/m²), généralement du type WBP 68705.
- Collage du parement sur le contreplaqué avec de la colle de polyvinylacétate en dispersion aqueuse.

Caractéristiques sanitaires et santé (micro-organisme, émission COV, radioactivité, fibres...)

Le parquet en bois est un revêtement sain et anallergique.

Colles :

- Colle polyuréthane : fortement irritante pour la peau (allergies cutanées), les muqueuses oculaires et respiratoires et sont responsables d'asthme.
- Colle phénolique : émission de formaldéhyde suivant la classe à laquelle il appartient : classe A ($\leq 3,5$ mg/m²/h), classe B (entre 3,5 et 8 mg/m²/h), classe C (> 8 mg/m²/h), vérifier qu'il rentre dans la norme DIN 52368-E1 ou SFS 3862 (classe A).
- Colle de polyvinylacétate en dispersion aqueuse : présente moins de risques que les colles à base époxydique ou polyuréthane. Généralement de classe D4, Norme EN 204/205.

Les produits U.V., fond et vernis, utilisés pour le vernissage sont à base de résines acryliques. Le résidu sec polymérisable des deux produits est de 100%. Après polymérisation industrielle avec lampes U.V., ces produits ne comportent aucun risque de nocivité. Le tout est exécuté dans le respect des Directives CEE n° 88/379 et n°68/548 et ajouts successifs.

Éléments d'ACV (contexte local, recyclage)

Les fabricants ont un classement UPEC : U2S P2 E1 C0. Ils sont certifiés du label « PEFC »

Les usines MARGARITELLI sont sous certification ISO 9001 (Fontaine (71) et Miralduolo (Italie)) et ISO 14001 (Miralduolo)

Nuisances (emballage, déconstruction, déchets, types de déchets)

Les déchets de bois générés lors de la mise en oeuvre et lors de la fin de vie du composant doivent être :

- Considérés comme des DIB (Déchets Industriels Banals) s'ils ne contiennent pas de métaux ou de composés organochlorés. Ils peuvent être éliminés en décharge de classe 2 ou valorisés dans la filière panneau de particules ou transformés en combustible bois.
- Incinérés dans un incinérateur de déchets ou éliminés en décharge de classe 1 s'ils contiennent des métaux ou des composés organochlorés.

Entretien Maintenance

Durée de vie de l'ordre d'une trentaine d'année, le parquet est rénovable 4/5 fois.

Le parquet chêne est un revêtement de sol constitué d'une couche de chêne, couche d'usure, qu'on peut rénover, par simple ponçage et vitrification.

Le parquet chêne contrecollé est usiné après application du vernis. Ce procédé permet d'obtenir une surface lisse avec des jonctions régulières qui évitent l'encrassement entre les lames dans le temps et facilite ainsi l'entretien.

Prévention:

- Il est recommandé de procéder à la mise en place, aux accès extérieurs, de systèmes captant les particules abrasives (paillasons). Eviter les gravillons et le sable. Ce sont les graviers et les petits cailloux qui rayent le parquet.
- Placez des patins de feutre ou plastique sous les pieds des meubles et des chaises et utiliser des roulettes en caoutchouc pour éviter les rayures et un tapis aux endroits particulièrement sollicités (bureau, table par exemple).
- Attention aux talons aiguilles : quelle que soit la dureté du bois, le risque de poinçonnement est réel.
- Déplacer périodiquement les tapis car le bois change légèrement de couleur sous l'action de l'air et de la lumière.
- Proscrire les détergents agressifs ammoniacés, siliconés ou abrasifs. Utiliser plutôt les détergents neutres.

Entretien quotidien:

Ne pas utiliser des appareils de nettoyage tels que les monobrosses ou les auto-laveuses.

Lorsque le parquet perd de son éclat : Balai à franges en coton, imprégné d'un produit d'entretien spécifique.

Passer régulièrement un balai ou un aspirateur et de temps en temps une serpillière humide préalablement essorée.

Seule l'eau est fortement déconseillée.

- Parquets vernis

Le vernis usine est un protecteur efficace qui facilite grandement.

Ils ne demandent généralement pas d'entretien particulier en dehors des quelques recommandations précédentes : l'entretien.

- Parquets brossés et parquets blancs

L'entretien des parquets brossés s'effectue avec une brosse en nylon souple, dans le sens du brossage du bois. Pour les parquets blancs, proscrire absolument tout nettoyage à l'eau.

- Parquets huilés

Pour le nettoyage courant, dépoussiérez le parquet avec une gaze humidifiée.

Pour l'entretien, à effectuer une fois par mois ou une fois par semestre selon l'usage :

- Nettoyez bien la surface du parquet qui doit impérativement être propre et sèche avant toute application d'huile.
- Appliquez une faible quantité d'huile à l'aide du vaporisateur.
- Égalisez la fine couche d'huile à l'aide d'un chiffon et laissez imprégner 20 à 30 mn.
- Essuyez parfaitement toute la surface avec un chiffon et laissez reposer une nuit entière en évitant de marcher sur la surface traitée.

Conclusions

Malgré l'utilisation de colles, le parquet contrecollé est une solution intéressante pour un revêtement de sol chauffant. Le bilan environnemental et sanitaire est favorable si le choix des colles est bien fait. Les caractéristiques physiques sont également bonnes, quasiment équivalentes à du parquet massif. La durée de vie d'un parquet est très élevée si son utilisation respecte les conditions des fabricants. Pour un sol non-chauffant, mieux vaut se diriger vers un parquet en bois massif, qui réduit l'utilisation de colle.

Bibliographie

« **Le guide de l'habitat sain** », Drs Suzanne et Pierre DEOUX, Medieco Editions

www.pefc-france.org/ : Site du certificateur **PEFC** « Programme for the Endorsement of Forest Certification schemes », soit « Programme de Reconnaissance des Certifications Forestière » pour la France.

www.bois-construction.org/le_cndb/presentation/mission.php : site du **CNDB** (Comité National pour le Développement du Bois)

Documentations techniques et commerciales des fabricants

<http://www.chenedelest.com/> : site du fabricant **CHENE DE L'EST**

www.margaritellinyc.com/ : site du fabricant **MARGARITELLI**

<http://www.panaget.com/> : site du fabricant **PANAGET**

<http://www.parqueterieberrichonne.com/france/> : site du fabricant **PARQUETERIE BERRICHONNE**

<http://www.parquets-marty.fr/> : site du fabricant **PARQUETS MARTY**

<http://www.atlanbois.com/> : site de promotion du bois en Pays de la Loire

<http://www.luxcobois.com/> : site du fabricant **LUXCObois**